

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Sète (34200)

### Premier tour

– le 11/03/2020 –

#### Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Elaborer un schéma cyclable communal articulé avec le prochain schéma directeur vélo de l'agglomération.*

*Réviser le Plan de Déplacement Urbain d'agglomération 2020-2030 :*

*Fixer à 20 % la part modale vélo à l'horizon 2030.*

*Viser un coeur de ville sans voiture à l'horizon 2030.*

*Supprimer des stationnements voitures et abandonner les projets des trois parkings enterrés dans le centre-ville de Sète (mesure 34 du PDU).*

*Ré-affecter les financements du PDU en faveur des aménagements cyclables en doublant les engagements financiers prévus à l'objectif 1 et en diminuant d'autant ceux de l'objectif 3.*

#### Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)

La situation du stationnement et de la circulation à Sète doit être améliorée dans les plus brefs délais, c'est une urgence. Un plan vélo ambitieux doit être mis en place rapidement. Ce plan fera l'objet d'une concertation dans le cadre de la démocratie directe que nous proposons. L'équipe de Rudy Llanos abandonnera immédiatement les projets du maire sortant concernant la construction de trois parkings enterrés dans le centre-ville de Sète.

#### François Commeinhes (Sète comme au premier jour)

oui pour une accélération de investissements sur voirie en faveur du vélo / non à la révision du PDU qui ne peut constituer un engagement électoral.

Commentaires : Le Plan de déplacements urbains (PDU) et un document réglementaire et communautaire. Son approbation passe par des étapes d'enquête publique, des consultations de Personnes Publiques, et un vote en conseil communautaire. Le PDU de Sète agglomération méditerranéenne (SAM) est passé par l'ensemble de ces étapes avant d'être approuvé à l'unanimité. Un candidat ne peut donc pas se prévaloir de sa modification, aussi substantielle, de son propre chef.

Il est possible en revanche de répondre favorablement à l'attente concernant les engagements cyclables en ville. Ceci relève de la capacité de la ville à investir sur ses voiries pour les adapter au déplacement vélo, donc des engagements pris annuellement pour le budget d'investissement de la ville.

#### Véronique Calueba (Alternative Sétoise)

La réflexion autour des aménagements se fera en concertation avec les partenaires locaux déjà existants travaillant sur ces thématiques (La roue libre de Thau).

Nous nous appuyerons sur ces experts et les citoyens afin de concevoir une politique adaptée aux cyclistes et à leurs besoins afin que Voitures-Motos-Scooter-Vélos-Trottinettes puissent circuler en toute sécurité.

Alternative Sétoise souhaite rendre piétonnes les rues du centre ville de Sète de façon progressive en concertation avec les riverains et commerçants.

Alternative Sétoise s'engage à abandonner les projets des trois parkings souterrains dans le centre-ville de Sète.

Les affectations financières seront revues après analyse globale du PDU.

#### Action n°2

Affecter au moins 5 % du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

#### Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)

Au niveau budgétaire, en raison d'un taux d'impôts locaux extrêmement élevé à Sète, largement supérieur aux villes de la même taille, les dépenses doivent être bien analysées. Les ressources financières sont comme les ressources naturelles, il faut les préserver et être économe. Nous mettrons en place un plan vélo ambitieux, à faible coût pour ne pas augmenter les impôts de contribuables sétois, par un dispositif appelé « Vélorue ».

#### François Commeinhes (Sète comme au premier jour)

Réponse : oui pour une pratique de budgets participatifs par quartiers / non à la limitation au seul thème de la mobilité.

Commentaires : La ville développe déjà une pratique de participation par quartier, à travers les Comités de quartier qui permettent de faire remonter les préoccupations. On peut être favorable à établir des pratiques supplémentaires de budgets participatifs, dont l'affectation serait décidée par ces comités à l'échelle des quartiers. En revanche, le principe même de participation demande que ces Comités soient parfaitement libres d'orienter ces budgets. Enfermer les budgets participatifs sur le thème (important, mais pas exclusif) de la mobilité serait partiellement contradictoire avec cet état d'esprit.

#### Véronique Calueba (Alternative Sétoise)

Un budget participatif sera alloué à des conseils citoyens de quartiers qui décideront ensemble des priorités d'aménagement.

### Action n°3

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

*Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) dans les services de la ville de Sète.*

*Mettre en place un comité vélo à l'échelle de l'agglomération Sète Agglopol Méditerranée chargé de suivre le schéma directeur des itinéraires cyclables.*

*Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo offrant des services vélo (ateliers participatifs, vélo-école, information sur les itinéraires, etc.) et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.*

### Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)

Le comité vélo sera présidé par un élu de l'équipe de Rudy Llanos qui s'appuiera sur un responsable dans les services de la ville de Sète. Si nous sommes élus à la présidence de l'agglomération Sète Agglopol Méditerranée, nous mettrons également en place un comité vélo à l'échelle de l'agglomération. Plutôt qu'une maison du vélo centralisée, nous proposons la mise en place de « Bicycletterie ». Afin que les usagers locaux et les visiteurs aient accès à un vélo classique, électrique, vélo-cargo et puissent le déposer et le conserver en sécurité, ces « Bicycletterie » seront situées dans plusieurs endroits de la ville et de l'agglomération, dans des locaux commerciaux inoccupés.

### François Commeinhes (Sète comme au premier jour)

Réponse : oui pour la désignation d'un responsable vélo, qui existe déjà ; oui pour une meilleure organisation des diverses commissions mobilité de la ville, de SAM, du Conseil de développement local (C2D) afin qu'ils parviennent mieux à coordonner les efforts en matière de mobilité douce ; oui pour le projet de Maison du vélo qui est déjà engagé.

Commentaires : Le responsable vélo existe déjà puisque SAM a créé (en plus d'un poste de chargé de mobilité durable) un poste spécifique au développement vélo, en collaboration avec l'ADEME. Les instances de suivi existent déjà également :

- Il existe une commission circulation à la ville, qui peut être plus clairement orientée sur les notions de mobilité douce en accord avec l'évolution des pratiques, et ouvertes aux associations.

- Il existe également une commission mobilité à l'agglomération, qui peut également être ouverte aux associations.

- Il existe enfin une commission portant plus particulièrement sur ces sujets de mobilité au sein du Conseil de développement.

L'enjeu réside donc, surtout, à faire travailler ensemble ces différents organes de concertation, de les ouvrir aux usagers, pourquoi pas les regrouper, mais il n'a pas lieu d'en créer une supplémentaire.

Enfin, le projet de Maison du vélo est déjà engagé puisque SAM est en train d'acquérir un bâtiment sur le parvis du Pôle d'échanges Multimodal (PEM) qui est clairement orienté sur ce thème : maison de la mobilité (regroupant les services aux usagers du réseau de transport), stationnement vélo sécurisé, atelier associatif de réparation vélo, local associatif...

### Véronique Calueba (Alternative Sétoise)

Les conseils citoyens de quartiers et les commissions participatives mis en place réuniront aussi bien les habitants que citoyens engagés dans des associations afin de co-construire et co-décider ensemble des aménagements et actions à mettre en oeuvre. Des référents notamment "vélo" pourront être identifiés et porter les demandes des utilisateurs des cyclistes.

### Action n°4

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Mettre en oeuvre les propositions d'aménagement urgentes dans les deux premières années du mandat - Cf. les 12 propositions de la Roue libre de Thau

<https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/05/Carte3.pdf>

Développer les aménagements cyclables tels que : une piste cyclable bi-directionnelle sur Bd Verdun - Blanc, réalisation de la voie verte Nord le long de la voie ferrée...

Intervenir sur les points noirs dangereux pour les cyclistes : pont Sadi Carnot et rond-point Sadi Carnot, aménager l'échangeur Joffre pour installer une voie vélo. etc.

Voir la cartographie résultante du baromètre des villes cyclables 2019

<https://palmars.parlons-velo.fr>

### Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)

Dans certaines rues de Sète, notamment dans les plus étroites (Grand'rue Mario Roustan, Rue Honoré Euzet,...), il n'y a pas la place de délimiter des pistes cyclables. Nous devons prévoir un plan de circulation avec les sétoises et les sétois dans le cadre de la démocratie directe. La mise en place de couloirs pour les vélos à contre sens est une bonne initiative mais il y a encore des points de sécurité à régler notamment en cas de sortie d'une voiture d'un stationnement ou au croisement de 2 rues. La mise en place de l'aménagement « Vélorue » permet de créer très rapidement et en urgence, un réseau cyclable permettant de relier un grand nombre de destinations sans travaux ou coûts financiers élevés

### François Commeinhes (Sète comme au premier jour)

Réponse : oui, engagement pour une piste cyclable nord dès 2020, et pour un programme rapide de sécurisation des itinéraires dont les passages de pont.

commentaires : Certains projets sont déjà très largement engagés : la voie nord, le long de la voie ferrée, qui verra le jour dès 2020. D'autres sont plus complexes du fait de positionnement négatifs de partenaires, voire de responsables de certaines voies : le Conseil départemental pour le boulevard de Verdun, qui reste une route départementale et dont le réaménagement ne peut pas être financé uniquement par les contribuables sétois. Enfin d'autres doivent être prioritaires : comme la

sécurisation des passages de pont en ville. En ce qui concerne le tronçon du boulevard de Verdun entre le pont Sadi Carnot et le « tunnel » de la plagette seront traités rapidement.

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

La réflexion autour des itinéraires cyclables se fera en concertation avec les partenaires travaillant sur ces thématiques. Nous avons pris connaissance et mettrons en oeuvre les propositions d'aménagements cyclables émises par l'association La roue libre de Thau. Cette association ayant pour objectif d'encourager et promouvoir l'usage de la bicyclette sur la ville de Sète et le territoire du bassin de Thau, dans une pratique fonctionnelle, sécurisée et conviviale.

#### **Action n°5**

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération : Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés et sécurisés pour permettre la traversée de la ville : depuis le PEM (gare de Sète) vers les plages, le môle, la traversée de Sète du môle au quai des Moulins.

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

Le principe du « Vélorue » est le suivant : les vélos roulent au milieu de la chaussée avec les voitures... et sont prioritaires. Ce type d'aménagement a été rendu réglementairement possible en France par le décret du 2 juillet 2015 et l'arrêté du 23 septembre 2015. Une vélorue, c'est une rue dans laquelle les véhicules à moteur restent derrière les cyclistes. Ce dispositif a déjà fait ses preuves en Allemagne, aux Pays-bas et au Danemark. Il ne coûte que du marquage au sol et des panneaux.

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : oui, engagement à mettre en place des itinéraires et des jalonnements pour faciliter tout déplacement vélo d'un quartier à un autre. La création d'une piste Sadi Carnot - Mole est notre priorité. Rendre "marchable", et cyclable l'ensemble des quais est le but de notre politique. La requalification de l'avenue Victor Hugo intègre une piste cyclable. La requalification du boulevard de Clerville aussi. L'ensemble de nos réalisations sur les axes majeurs, intègre le vélo. Notre programme de rénovation des rues sera soumis à l'avis de public et usagers, afin d'étendre le maillage vélo dans les quartiers.

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Ce réseau d'itinéraires, identifié par l'association La roue libre de Thau, a été analysé et travaillé au sein de commission écologie d'Alternative Sétoise. Il sera donc intégré à la réflexion des aménagements cyclables.

#### **Action n°6**

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines notamment Frontignan.

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

Rudy Llanos et son équipe proposent aux Sétoises et aux Sétois de stopper le projet du maire sortant sur l'entrée Est (construction de plus de 6000 logements et donc 10 000 voitures qui circulent et doivent stationner), car c'est une hérésie écologique. Nous proposons de réaménager le quai des moulins avec une piste cyclable, des espaces verts et une navette fluviale propre entre Frontignan et Sète par le Canal de Rhône à Sète. Ces aménagements permettront une connexion entre le réseau cyclable de Sète et celui de Frontignan.

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

réponse : Ces connexions existent déjà, ou sont engagées et en bonne voie de réalisation :

- Voie verte et piste cyclable entre Balaruc et Sète, et dans la ZAE des Eaux Blanches (réalisées)

- Piste cyclable le long du quai des Moulins : sera réalisée par la ville en 2020.

- Piste cyclable sur le RD2e2 le long du canal du Rhône à Sète : programmée par le Département, permettra de relier la voie verte à la Peyrade.

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Une partie des projets de connexions cyclables est déjà programmée entre Frontignan et Sète et nous soutiendrons la continuité de la réalisation de ces projets tout autour du bassin de Thau. Nous souhaitons effectivement pouvoir répondre à une importante attente des habitants de l'agglomération et cyclistes de passage dans la région de pouvoir circuler en toute sécurité le tour de l'étang de Thau à vélo. La portion entre Marseillan et Mèze est le dernier axe qu'il faudra aménager.

#### **Action n°7**

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. voir les propositions de la Roue libre de Thau <https://www.larouelibredethau.org/wp-content/uploads/2019/05/Carte3.pdf>

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

L'équipe de Rudy Llanos, si elle est élue le 22 mars, se mettra au travail immédiatement pour répondre à l'appel à projets dans le cadre des fonds mobilités actives, continuités cyclables 2020, dans les meilleurs délais, de façon à déposer un dossier avant la date de clôture fixée au 31/05/2020.

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : oui, la politique de réduction des coupures de cheminements cyclables est une priorité. La ville et SAM ont répondu à un appel à projet de l'Ademe portant sur l'engagement à assurer les continuités du réseau cyclable. Le principe est donc très largement porté. Par rapport aux propositions de la Roue libre :

- La piste nord de Sète sera réalisée en 2020.

- Le boulevard de Verdun reste un projet problématique puisque le projet est défini, mais la ville et SAM se heurtent à une

absence d'engagement du Conseil Départemental, pourtant propriétaire et responsable de cet axe (il s'agit d'un tronçon du RD2) et qui refuse de se prononcer sur sa participation financière (alors que ville et SAM ont déjà annoncé pouvoir prendre en charge 50% du coût, estimé à une quinzaine de millions d'euros).

Les projets du centre-ville, notamment l'axe pont Sadi Carnot – môle Saint Louis qui permettrait de boucler la ville, dépendent de la suppression du stationnement en surface et donc de la réalisation d'ouvrages qui permettront des alternatives de stationnement pour les résidents.

### Véronique Calueba (Alternative Sétoise)

Alternative Sétoise répondra aux appels à projets des différents financeurs qui permettront de réduire les coupures urbaines nécessaires à la cohésion du réseau cyclable du territoire.

#### Action n°8

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Avec l'objectif de limiter la place de la voiture dans la ville. Augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées (dans les secteurs résidentiels). Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

### Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)

La transition écologique nécessite que le transit motorisé soit effectué par des véhicules propres. Il faut prendre en considération les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées étant dans l'incapacité physique de monter sur un vélo. Le principe du « Vélorue » permet de faire cohabiter ces véhicules propres pour les personnes qui en ont absolument besoin et les vélos.

### François Commeinhes (Sète comme au premier jour)

Réponse : oui bien entendu, il est temps de réfléchir à une refonte du plan de circulation car le grand mouvement de changement dans les habitudes et maintenant bien enclenché et les modes doux se développent et vont se développer de plus en plus. Mais cela représente un tel bouleversement qu'il faudra une large concertation pour le faire, et ce sera bien un des objectifs du mandat. c'est notre but final. Cependant, notre réflexion sur la desserte inter-quartier doit tenir compte de la topographie « pentue » de la ville. La révision du plan de circulation est notre priorité. Il est aussi important de réduire la part de la voiture dans l'ensemble de la ville, que de mieux circuler sur les axes majeurs. La révision du plan de circulation ne peut se faire sans une cohérence entre les différents partenaires. Région, département, ville. Le plan de circulation ne pourra effectivement être optimisé que par une révision de l'heure d'ouverture des ponts, elle-même résultant de l'automatisation des ponts, et d'une commande déportée au PCRT.

### Véronique Calueba (Alternative Sétoise)

En favorisant la gratuité des transports publics, la fréquence des bus sera plus importante et engendrera des aménagements qui seront également dédiés à la circulation, en sécurité, des vélos. En favorisant les transports en commun, nous réduirons logiquement la place de la voiture dans la ville.

#### Action n°9

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Faire appliquer la limitation de vitesse dans les zones 30 au moyen de dispositifs de type chicanes, ralentisseurs, radar indiquant la vitesse, verbalisation des dépassements de vitesse.*

### Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)

Le principe du « Vélorue » rend obligatoire la limitation de vitesse à 30 km/h.

### François Commeinhes (Sète comme au premier jour)

Réponse : oui, les aménagements permettant les contrôles de vitesse doivent être réalisés, la limitation seule ne suffisant pas à freiner certains automobilistes. Mais cela dépend de la capacité d'investissement de la ville, qui augmente, mais ne permet pas de transformer la ville d'un coup comme certains le souhaiteraient. L'enjeu est donc de prioriser ces aménagements.

### Véronique Calueba (Alternative Sétoise)

La mise en place de 3 grands parkings de déstasse aux entrées de la ville ainsi que des navettes gratuites permettant d'accéder au centre ville favorisera un climat de circulation apaisé pour les cyclistes et piétons en ville.

#### Action n°10

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Par exemple, la mise à 2X 2 voies de la RD 600 et autres projets routiers inscrits au PDU.

### Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)

Cette route départementale est trop dangereuse pour la circulation des vélos, il faut prévoir des voies sécurisées spécifiques. La mise à 2x2 voies de la RD 600 permet l'accès au port de Sète du fret de la région Occitanie et du Massif central, notamment vers les ports de Marseille et de Barcelone, c'est autant de camions en moins sur les autoroutes et de pollution en moins.

### François Commeinhes (Sète comme au premier jour)

Réponse : la mise à 2x2 voies du RD600 est inscrite au PDU car il s'agit d'une réalité, qui va avoir des incidences et doit donc

être prise en compte lorsque l'on se projette dans le fonctionnement futur. Mais elle ne dépend absolument pas de la ville, ni de l'agglomération. Il s'agit d'un projet porté par le Conseil Départemental, et soutenu par la Région au titre de la desserte du port de Sète-Frontignan.

### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Alternative Sétoise protège le patrimoine historique et paysager de Sète en s'engageant à l'arrêt des projets de construction d'infrastructures routières destinées aux véhicules motorisés, notamment le projet de prolongation du boulevard Jean-Mathieu Grangent qui en plus, amputerait une partie du bois des pierres blanches.

#### **Action n°11**

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Par exemple : quai Louis Pasteur, quai Rhin et Danube, rue Honoré Euzet, Bd Verdun-Banc, etc.

### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

Les avenues doivent être aménagées, notamment en mettant en place le principe du « Vélorue ».

### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : oui, l'objectif est bien de réduire les parties routières des axes et de redistribuer l'espace pour les autres modes de déplacement. Certains axes sont déjà à une voie (quai Louis Pasteur), d'une manière générale, la politique de réaménagement des axes va dans ce sens. Chaque projet s'efforce de dégager de l'espace pour les transports en commun, les déplacements doux, et réduit donc la partie routière. Mais il s'agit d'une action progressive, via une démarche pluriannuelle d'investissements. Bilan : la création d'une piste n'est possible que par suppression du stationnement, tel est l'objectif de notre politique ( création de parkings souterrains)..

### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Les aménagements réalisés pour favoriser l'utilisation et la circulation des transports en commun, permettra de créer des espaces de circulation plus fluides et sécurisés pour les piétons et vélos, nous pensons notamment aux couloirs bus-vélos qui permettront un partage de la route apaisé.

#### **Action n°12**

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Faire de la vitesse de circulation à 30 km/h la norme et le 50 km/h l'exception.

Modifier l'aménagement des rues en zone 30 pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs)

Développer des zones de rencontre là où le trafic doit être très limité : hyper-centre, secteur de la plagette, du Pont Levis, Barrou, Ile de Thau, etc.

### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

La circulation à 30 km/h est à la base de la mise en place du dispositif « Vélorue ».

### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

oui, l'objectif est bien de réduire fortement la vitesse en ville et de sécuriser les usagers de tous les modes de déplacements doux. Cela correspond à la politique de la municipalité qui a créé et étendu les périmètres en zone 30. L'aménagement de ces voies permettant de contraindre fortement la vitesse, en adéquation avec les limitations, dépend une fois de plus de la capacité d'investissement de la ville qui augmente et permet des programmes réguliers, mais qui ne permet pas de tout réaliser dans un délai très court même si ce serait l'idéal pour les usagers.

Par ailleurs, la ville souhaite maintenant aller plus loin en développant des zones 20 et des zones de rencontre, ce qui constituera un pas supplémentaire dans la démarche.

### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Le programme d'Alternative Sétoise prévoit d'ores et déjà de limiter la vitesse de circulation des véhicules motorisés à 30 km/h dans tout le centre ville. Cette réglementation sera contrôlée par une présence plus importante d'agents de la police municipale sur des zones identifiées (sorties d'écoles / passages piétons / bordures de zones piétonnes...)

#### **Action n°13**

Transformer en zone piétonne le secteur prévu dans le schéma des modes doux de 2012 : l'ensemble de l'hyper-centre (secteur de la Marine, le môle, rue Mario Roustan...).

### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

La piétonisation doit être un objectif à terme mais il faut absolument étudier le plan de circulation du substitution qui doit être mis en place comme itinéraire "bis". Existe-t-il ? Quelles sont les conséquences en terme de nuisances et de pollution ? Il est indispensable d'y associer les Sétoises et les Sétois dans le cadre de la démocratie directe.

### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

La piétonisation du quai de la Marine et de la grand rue Mario Roustan reviendrait à ce que toute la relation entre la ville, la corniche, l'ouest de la ville, les plages se fasse par le boulevard de Verdun. Ce n'est pas une solution pour la ville et pour les

Sétois. Sur les axes desservis par des bus. On ne peut pas parler de piétonnisation, mais de semi-piétonnisation. C'est le cas des axes cités. Un essai de piétonnisation du quai Durand a été testé pour la première fois l'été dernier une fois par semaine. L'essai a permis de réorienter notre étude de jalonnement vers une dissuasion de traversé de la ville, et une réorientation du trafic vers le contournement Nord, à savoir la RD2. Or dans son état actuel, le boulevard Nord ne permet pas un itinéraire « bis » convenable. La « pacification » des axes cités tiens : 1/ A un besoin saisonnier 2/ A une étude du jalonnement ( en cours) 3/ A la révision du plan de circulation 3/ A la création d'une "onde verte » sur la RD2 (en cours) 4/ A la rénovation de la RD2 5/ A la création d'un PCRT ( en cours) 5/une révision des horaires d'ouvertures des ponts  
Il est cependant important de tenir compte de l'activité « pêche » qui constitue en centre ville un pan important de l'économie et de l'identité Sètoise.

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

La piétonnisation de l'hyper-centre ville se fera progressivement et en concertation avec les habitants, restaurateurs et commerçants très présents sur cet axe. Ces derniers souffrent de la pollution de l'air, de la pollution sonore, et du danger que le trafic actuel représente pour leurs clients.

#### **Action n°14**

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment dans les zones 30, notamment la zone 30 du centre-ville.

Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux, notamment dans les secteurs résidentiels : Plagette, Ile de Thau, Barrou, Pont Levis, Métairies, Quilles.

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

A mettre en place dans le cadre du réseau « Vélorue ».

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

il y a une action test sur les doubles sens cyclables, et une volonté de les développer. Mais les généraliser, sans discernement et sans étude au cas par cas n'est pas souhaitable et pourrait engendrer des risques pour les usagers. La ville travaille en partenariat avec l'association sur ce point. La phase test a permis de relever plusieurs points à rectifier. Notre but est de généraliser la zone 30 et de la faire respecter. Il paraît beaucoup plus volontariste de vouloir y intégrer une zone 20 « tampon » entre la zone piétonne et la zone 30. La zone 20 est une meilleure solution pour les quartiers pavillonnaires

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Alternative Sétoise se conformera tout simplement à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans toute la ville.

#### **Action n°15**

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Concerne également les collèges et les lycées ainsi que les écoles maternelles et élémentaires.

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

Le stationnement et la circulation devant les écoles doit être revus. Sans concertation et sans solutions alternatives dans l'immédiat, la restriction ou l'interdiction ne peuvent pas être appliquées dans un premier temps.

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : oui, il faut continuer à faire des efforts pour les abords des écoles. Sécuriser, encadrer la circulation... mais l'interdire semble excessif, de nombreux parents viennent en voiture pour chercher leurs enfants et même si nous faisons tous les efforts pour développer les mobilités alternatives, nous ne pouvons aller jusqu'à une discrimination de ceux qui auront toujours nécessité à utiliser leur véhicule (qui sont, de très loin, les plus nombreux pour l'instant). Notre but est relier autant que possible les écoles au réseau cyclable. Dans la mesure, où la topographie le permet. il paraît compliqué de faire monter la rue Paul Valéry à des enfants de moins de 10 ans.

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Le programme d'Alternative Sétoise prévoit un renfort de la présence d'agents ASVP à la sortie de chaque école et établissement scolaire ainsi qu'une sécurisation de ces zones en s'attachant à interdire la présence de véhicules aux heures d'entrées et de sorties scolaires.

#### **Action n°16**

Mener une réflexion sur la place du stationnement. Supprimer des places de stationnement de voiture au profit d'espaces pour les piétons et les vélos.

Créer plusieurs parkings relais en entrée de ville : entrée Est (Mas Coulet, secteur Martelli, zone des Eaux-Blanches), entrée Nord (zone aquatechnique, site Lafarge), entrée Ouest (sur le Lido avant Villeroiy).

Mettre en place des navettes gratuites pour relier le centre ville (si possible avec des véhicules électriques)..

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

C'est un point fort du projet de Rudy Llanos et de son équipe : Créer plusieurs parkings relais en entrée de ville et mettre en place des navettes gratuites pour relier le centre ville avec des véhicules électriques.

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : oui, l'objectif est de libérer l'espace des véhicules en stationnement. Oui les possibilités de stationnement en entrée de ville vont continuer à se développer. Mais les résidents doivent pouvoir bénéficier d'une alternative, qui sera offerte par

les parkings en projet autour du centre-ville.

Commentaires : Oui l'objectif est bien de supprimer des places de stationnement en surface en ville. Mais il ne faut pas faire l'amalgame entre les fonctions d'un parking en centre-ville et de parkings de délestage. Les premiers sont des alternatives qui seront offertes aux résidents à des tarifs avantageux pour qu'ils s'adaptent à la disparition des places en surface. Ils permettront également de maintenir une capacité de stationnement à proximité des rue commerçantes, qui est absolument nécessaire à la protection du commerce de centre-ville. Les parkings de délestage constitueront une offre pour les actifs, qui entrent dans Sète tous les jours ; pour les visiteurs et touristes, qui pourront ensuite venir en ville en navette fluviale. Ce parkings sont déjà importants : le nombre de places disponibles dans les parkings de Cayenne a triplé récemment (2000 places aujourd'hui). Le PDU de SAM prévoit d'autres parkings de ce type : notamment celui qui sera construit au nord du Pôle d'échange dès qu'il sera possible de traverser les voies ferrées (projet de passerelle qui sera réalisé en 2022). Il sera alors possible de se garer sans entrer dans Sète, traverser le PEM, et prendre les navettes fluviales pour se rendre au centre-ville. Enfin, un jalonnement intelligent (affichage numérique) guidera les visiteurs pour les orienter vers ces possibilités de stationnement et de déplacement. Le compromis qui consiste à accompagner l'abandon de la voiture est l'essence même de notre programme. Il en va d'une modification des mentalités. La vision est plus lointaine qu'un mandat de 6 ans.

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Alternative Sétoise prévoit de mettre en place des navettes gratuites qui permettront de relier les parkings de délestage (situés aux 3 entrées de la ville) au centre-ville de Sète.

Les véhicules garés sur ces parkings à l'extérieur de la ville permettront de libérer de l'espace en ville pour des aménagements au profit des piétons et des vélos.

#### **Action n°17**

Offrir du stationnement vélo sécurisé en particulier au PEM (gare) de Sète avec un minimum de 60 places (doublement du projet actuel), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

*Pas de commentaire*

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : Oui, C'est prévu avec le projet de Maison du vélo, en cours et porté par SAM.

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Alternative Sétoise répondra aux appels d'offres des différents programmes qui permettront de faciliter l'usage du vélo en ville. L'augmentation du nombre d'arceaux vélo encouragera les habitants à utiliser ce moyen de transport doux.

#### **Action n°18**

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. : installer des arceaux vélos, notamment près des équipements publics (Théâtre, établissements scolaires) et commerces (marché des Halles, rues piétonnes).

Apposer des panneaux signalant les arceaux vélos distinctifs des arceaux motos et scooters.

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

Ces arceaux vélos normatifs viendront en complément des « Bicycletteries ».

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : prévu mais non nominatifs: Créer un label « Velo Friendly » inciter les commerces des rues piétonnes mieux accueillir les vélos. Du caractère « Latin » de la ville, et sa topographie découlent un fort développement du 2 roues motorisés. Il doit y avoir une cohabitation et non un affrontement, entre les usagers. Notre politique de verbalisation et de diminution du bruit, vise à « encadrer » plus fortement l'utilisation de la moto en centre ville. Une fois que la place en surface sera créée, le nombre d'arceaux pourra être démultiplié.

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

L'augmentation du nombre d'arceaux vélo notamment aux abords des commerces et établissements publics facilitera l'utilisation de ce moyen de transport doux.

#### **Action n°19**

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. En centre-ville, par exemple place Aristide Briand, place de la République, Place Stalingrad, dans les quartiers et dans les zones d'activité (Eaux Blanches et Aquatechnique)

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

Nous proposons pour ces stationnements fermés, des établissements de type « Bicycletterie ».

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : éléments également prévus sur le PEM, via les parkings en ouvrage et points box dans la ville. En autres, le futur Plu intégrera l'obligation d'intégrer dans chaque programme immobiliers des garages à vélos. Notre programme de parking intégré du stationnement vélo sécurisé, très utile en particulier dans le centre ancien où la pose de box-vélo s'avère

conflictuelle, car en discussion actuellement avec les Bâtiments de France et où l'habitat souvent sans ascenseurs ne permet pas de « ranger » son vélo

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Alternative Sétoise étudiera la mise en place d'aménagements en concertation avec les utilisateurs, les partenaires associatifs (comme la roue libre de Thau) et les conseils de quartiers où seront représentés les habitants et résidents, utilisateurs de l'espace public.

#### **Action n°20**

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.  
*Salle Brassens, TMS, Théâtre de la Mer, Equipements sportifs, etc.*

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

*Pas de commentaire*

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

idem

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

En implantant plus d'arceaux vélo, Alternative Sétoise encouragera l'utilisation de ce moyen de transport pour se rendre à tous les événements culturels, sportifs, associatifs et municipaux.

#### **Action n°21**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

*Pas de commentaire*

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

réponse : action en cours. Ces aménagements sont réalisés au fur et à mesure de chaque intervention sur la voirie municipale, au gré du programme d'investissement de la ville.

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Alternative Sétoise mettra en place progressivement les aménagements nécessaires au mieux-vivre des citoyens y compris le respect de ces mesures fondamentales pour la santé publique.

#### **Action n°22**

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

*Pas de commentaire*

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : oui, ce sera prévu par le PLU.

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

La révision du PLU étant de la compétence de la municipalité, Alternative Sétoise prévoira dans les projets de construction en cours et futurs des locaux fonctionnels pour les vélos.

#### **Action n°23**

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*, notamment pour desservir le marché des Halles et les rues commerçantes de centre-ville, dont la Grande Rue Mario Roustan.*

#### **Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

Le vélo cargo est une bicyclette magique : un vélo porteur par excellence. Il pourra transporter les livraisons, les courses ou les charges lourdes.

#### **François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : oui, avec un nouveau plan de circulation, il faudra prévoir des zones de livraison et plus généralement les modalités de desserte logistique du centre-ville... Notre politique vise à développer les modes de livraison doux : exemple « Monoprix » et son livreur à pied 20% des livraisons du magasin.

#### **Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

En concertation avec les commerçants et acteurs économiques, des propositions de livraisons alternatives au tout-voiture seront mises en place, notamment des livraisons "légères" effectuées en vélo.



**Action n°24**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Accompagner la mise en oeuvre d'une Maison du vélo à l'échelle de l'agglomération en mettant des locaux et moyens à disposition de la Roue libre de Thau et autres associations partenaires du projet*

**Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

Les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) pourront être localisées dans les espaces disponibles des "Bicycletteries".

**François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : oui, il faut soutenir ces associations et l'agglomération a déjà prévu une mise à disposition de locaux dans le projet « Maison de la mobilité », sur le PEM de Sète ainsi que le démarrage des travaux d'un garage solidaire dans le quartier de l'Île de Thau

**Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Le programme d'Alternative Sétoise prévoit déjà l'ouverture de maisons citoyennes de quartier. Ces maisons pourront accueillir toutes les initiatives associatives en mettant à disposition ce lieu pour y créer des événements et animations autour de la réparation de vélo, la formation, l'apprentissage...

**Action n°25**

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

*Maison du vélo à l'échelle de l'agglomération au moyen d'un vélo cargo permettant l'itinérance des services dans les 14 communes.*

**Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

*Pas de commentaire*

**François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : même que précédente.

**Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Les maisons citoyennes de quartier qui seront mises en place pourront accueillir les initiatives autour du vélo. Par ailleurs, les conseils citoyens de quartiers qui seront instaurés en parallèle donneront la parole à tous les citoyens, usagers de l'espace public, cyclistes, piétons...

**Action n°26**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

**Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

*Pas de commentaire*

**François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : oui, ce type de programme sera aidé et généralisé. La ville appuie déjà un programme d'intervention dans les écoles pour un apprentissage de l'usage du vélo. L'agglomération souhaite de son côté utiliser l'ancienne carrière Lafarge pour développer un espace d'initiation au vélo (VTT mais également vélo au sens large) qui permettrait une approche intercommunale de cet apprentissage.

**Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Alternative Sétoise répondra aux appels d'offres des différents programmes qui permettront de faciliter l'apprentissage et l'usage du vélo en ville, et soutiendra notamment par la mise en place d'une vélo-école.

**Action n°27**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

**Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

*Pas de commentaire*

**François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

réponse : Cette aide existe déjà, l'objectif étant de la généraliser et de l'ouvrir à l'échelle intercommunale (voir question et réponse précédentes).

**Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Cette aide existe mais n'est certainement pas suffisamment utilisée par les écoles. Une des missions d'Alternative Sétoise sera d'identifier tous les programmes et aides qui vont en ce sens et s'assurera d'une bonne communication auprès des interlocuteurs concernés via nos différents outils de communication : web TV / radio / journaux ...

**Action n°28**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.  
*Notamment pour se rendre à vélo au siège de l'agglomération.*

**Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

*Pas de commentaire*

**François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Bon nombre le font déjà, quand ils le peuvent, ils n'attendent pas les périodes électorales pour cela. La vie d'un élu malheureusement, notamment au niveau de l'agglomération, c'est bien souvent avoir à se déplacer sur plusieurs sites d'un territoire aussi, de Marseillan à Montbazin, et au-delà, sur une même journée, est une course contre le temps, ils n'ont donc pas toujours le plaisir de pouvoir utiliser ce mode de déplacement.

**Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Véronique Calueba et la majorité des candidats de la liste Alternative Sétoise circulant régulièrement à vélo à Sète, nous sommes tous témoins de la situation actuelle et confrontés à toutes les problématiques de déplacement en vélo. La pratique et l'utilisation du vélo est abordée régulièrement au sein du mouvement Alternative Sétoise (groupe de travail écologie / éco-mobilité / rencontres-débat sur la thématique du Vélo du 11/03/2020) et fait partie de nos préoccupations centrales.

**Action n°29**

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

**Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

*Pas de commentaire*

**François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : Action déjà en cours, par exemple ; programme éco-conduite.

**Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

La présence des agents ASVP sera d'une part renforcée sur les zones "sensibles" et d'autre part aura pour objectif de sensibiliser et de veiller au respect du code de la route.

**Action n°30**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

**Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

*Pas de commentaire*

**François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : Equiper progressivement des agents en Véhicules à Assistance Électrique. L'élargissement à des vélos cargos pour certaines tâches et une bonne idée, à soutenir. À noter que la police municipale est également concernée. (vélos et vélos électriques)

**Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Alternative Sétoise réduira l'utilisation de véhicules dans ces livraisons municipales et les remplacera par des vélos électriques lorsque cela est possible. Les livraisons légères et le transport de matériels légers effectués avec des vélos-cargo municipaux faciliteront la circulation en centre ville.

**Action n°31**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

**Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

*Pas de commentaire*

**François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

réponse : Ville et Sam SAM sont engagés dans une politique d'incitation à l'usage de mobilités alternatives à la voiture individuelle.

**Véronique Calueba (Alternative Sétoise)**

Alternative Sétoise soutient les initiatives qui favorisent les mobilités alternatives à l'utilisation systématique du véhicule individuel.

**Action n°32**

Créer une "journée sans voiture". annuelle par exemple en juin.

Créer une opération « Sète respire » en interdisant le centre-ville aux véhicules motorisés tous les dimanches.

**Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)**

Ces propositions devront être validées par la population dans le cadre de la démocratie directe.

**François Commeinhes (Sète comme au premier jour)**

Réponse : oui, favorable à créer une journée sans voiture. Par exemple : lancer une concertation auprès des habitants sur une

opération sans voiture en centre-ville les dimanches.

### Véronique Calueba (Alternative Sétoise)

Un Grand OUI pour travailler sur l'amélioration de la qualité de l'air en ville en multipliant les journées qui limitent la circulation motorisée.

#### Action n°33

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Réprimer par la verbalisation systématique le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable  
Signaler clairement l'interdiction de la circulation motorisée dans les zones piétonnes et verbaliser les deux roues motorisés y circulant.  
Faire respecter les horaires de livraison dans la zone piétonne en verbalisant les véhicules circulants en dehors des horaires autorisés.

### Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)

Avant de verbaliser, il faut mettre en place une phase de prévention, de pédagogie, et de sensibilisation pour accompagner la population avant de réprimer.

### François Commeinhes (Sète comme au premier jour)

Réponse : oui, favorable à une action de contrôle contre toute intrusion de véhicule motorisé dans les espaces réservés aux piétons et cyclistes. D'une part, des espaces de stationnement des 2 roues motorisés ont été aménagés autour de l'hyper centre pour offrir des possibilités. L'actualité est à une forte action de sensibilisation afin que ces usagers motorisés renoncent à entrer dans les espaces qui ne leur sont plus réservés. L'étape suivante sera naturellement celle de la verbalisation.

### Véronique Calueba (Alternative Sétoise)

La présence renforcée d'agents de la police municipale permettra de sensibiliser, contrôler voire verbaliser les stationnements ou pratiques non autorisés.

Une signalétique renforcée et visible par tous les usagers de la route et des trottoirs sera mise en place dans toute la ville.

#### Action n°34

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

### Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)

*Pas de commentaire*

### François Commeinhes (Sète comme au premier jour)

Réponse : oui, favorable à ce plan de communication, dont un volet doit spécifiquement être destiné à la population touristique.

### Véronique Calueba (Alternative Sétoise)

Alternative Sétoise propose d'accentuer la sensibilisation et la communication sur l'utilisation et la circulation des vélos dans la ville. Des panneaux d'informations seront implantés sur les pistes cyclables, en bordures des routes, près des zones de fortes fréquentations (écoles, jardins, salle municipale...). Les maisons citoyennes qui seront instaurées par Alternative Sétoise seront également des lieux d'échanges où seront diffusées les règles du bien vivre ensemble, du respect mutuel des usagers et du partage de l'espace public entre tous. Les conseils citoyens de quartier pourront également soutenir des décisions et promouvoir des actions au regard du budget participatif dont ils bénéficieront.

#### Commentaires généraux

### Jean-René Lenoir (Rudy Llanos Sète notre ville liste citoyenne et écologiste)

La liste citoyenne et écologique de Rudy Llanos, Sète notre ville, si elle est élue le 22 mars, s'engagera rapidement pour développer la pratique du vélo à Sète et sortir les véhicules du centre ville.

Ce plan d'action s'effectuera et se mettra en place dans la concertation avec la population sétoise dans le cadre de la démocratie directe.

- Les enjeux écologiques,
- La diminution des émissions de CO<sup>2</sup>,
- La pratique du vélo pour rester en bonne santé et comme lien social
- Le climat agréable à Sète :

rendent indispensable et urgent le développement de la pratique de vélo dans notre ville,

en synergie et en étroite coopération avec les associations locales et les organismes qui œuvrent dans ce domaine.

Sète, c'est vous !

Rudy Llanos, Sète notre ville, Liste citoyenne et écologiste.

### François Commeinhes (Sète comme au premier jour)

*Pas de commentaire*

### Véronique Calueba (Alternative Sétoise)

Alternative Sétoise est témoin de la situation actuelle qui ne répond pas aux besoins et au respect de la santé et de la sécurité

des cyclistes.

La diffusion de la pratique et l'utilisation du vélo fait donc partie de nos préoccupations centrales.

Il est important de souligner que les aménagements qui seront réalisés pour favoriser la circulation des vélos profiteront également à toutes les personnes à mobilité réduite.

Rappelons que le vélo est bon pour la santé, bon pour la ville et son image, bon pour l'environnement.